

Le Musée Eugène Burnand complète sa collection

Toujours dans le flou sur son avenir, le musée reçoit le soutien de la Confrérie de Bourgeois vaudois.

Sébastien Galliker
Publié: 29.10.2019, 09h17



Réalisé à Paris au début de la carrière d'Eugène Burnand, «Le Jardin des Tuileries» a été terminé à Seppey, sur les hauts de Vuillens, c'est pourquoi le boîteux qui figure au premier plan n'est pas un Parisien, mais le «petit Schaeffer de Moudon».

DR

Après avoir acquis «L'abreuvoir» grâce au soutien de la région broyarde il y a un an, le Musée Eugène Burnand de Moudon pourra faire l'acquisition de la toile «Les jardins des Tuileries». Jeudi, la Confrérie de Bourgeois vaudois lui remettra un chèque de 10'000 francs permettant cet achat, ainsi que la restauration de l'huile sur toile.

«Malgré ses riches collections, l'institution ne possédait aucune œuvre d'Eugène Burnand (1850-1921) représentant Paris, où le Moudonnois passait la mauvaise saison», communique la fondation. «Un rayon de soleil dans la grisaille actuelle qui entoure le musée», image son président par intérim, Pierre-André Marti.

Garantir la pérennité

En effet, ce soutien est symbolique dans une période cruciale de l'existence de l'unique musée vaudois consacré à un seul peintre, qui plus est dans sa ville natale. Si son maintien dans la bâtisse du Grand-Air, sur les hauts de Moudon, est garanti jusqu'à fin 2020, le Canton de Vaud, propriétaire du bien, souhaite ensuite le vendre. L'an dernier, une Association des amis du musée, présidée par le municipal Olivier Barraud, a ainsi vu le jour pour garantir la pérennité d'un lieu qui accueille un millier de visiteurs annuellement.

Un déménagement est ainsi à l'étude, la ville haute restant difficile d'accès, notamment pour les cars ou les personnes à mobilité réduite. «Racheter le bâtiment ne semble pas rationnel financièrement, ainsi notre vision est de rapprocher le musée du centre et de trouver des synergies pour optimiser les heures d'ouverture et donc les possibilités de visite», explique l'élu. Un préavis dans ce sens devrait être présenté au Conseil communal dans les prochaines semaines.

Publié: 29.10.2019, 09h17